



## Déclarer et exploiter les données d'auto-surveillance dans GIDAF

Inter (7h)

Code ENV18

**Tarif** : 690 € HT - Déjeuner inclus

**Durée** : 7h

### Pour qui ?

Exploitants d'installation classée pour la protection de l'environnement et sous-traitants dont les laboratoires potentiellement mandatés pour la saisie des déclarations : personne en charge de la surveillance des émissions pouvant effectuer des déclarations, des contrôles externes, les saisir et/ou les valider dans GIDAF.

### Pré requis

Aucun.

### Objectifs de formation

- S'approprier les fonctionnalités de l'outil.
- Identifier les données à saisir et à exploiter dans l'application GIDAF.

#### Siège - Centre scientifique et technique

3, av. Claude-Guillemain, BP 36009, 45060 Orléans Cedex 2 - France

**brgm** - établissement public à caractère industriel et commercial - RCS Orléans - SIRET 582 056 149 00120 [www.brgm.fr](http://www.brgm.fr)

**BRGM Formation** - Déclaration d'activité d'organisme de formation enregistrée sous le n° 2445P017845

Tél. : +33 (0) 2 38 64 37 91 - [brgmformation@brgm.fr](mailto:brgmformation@brgm.fr)

<https://formation.brgm.fr>

## Programme détaillé

### Présentation générale de l'outil GIDAF

- Contexte.
- Enjeux.
- Acteurs.

### Découverte de l'applicatif et démonstration

- Ergonomie du site.
- Cycle de vie d'une déclaration de l'initialisation à la validation et exploitation des données dans l'outil sous forme de restitutions.
- Saisie des données par types de déclaration :
  - eaux superficielles,
  - eaux souterraines,
  - légionnelles.
- Restitutions : exploitation des données saisies.

### Retours d'expérience et développement

## Moyens pédagogiques

Exposés illustrés, démonstration, échanges.

### Modalités d'évaluation

Mesure de la progression des acquis tout au long de la formation.

A l'issue de la formation, une attestation de formation est délivrée à chaque participant.

## Responsable pédagogique

Rabha ELLOUZ, responsable fonctionnelle GIDAF au BRGM.

## Prochaine(s) session(s)